

Conférence sur la direction de fédération

15 mai 2025

1. Bienvenue



2. Constitution de l'assemblée



Ordre du jour

1. Bienvenue
2. Constitution de l'assemblée
3. Approbation du rapport annuel 2024 de Swiss Olympic
4. Approbation des comptes annuels 2024
5. Octroi de la décharge
6. Développement de la promotion des fédérations
7. Informations de Swiss Olympic
 - 7.1 Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver Suisse 2038
 - 7.2 European Championships 2030
 - 7.3 Autres informations
8. Questions et demandes de parole

Présence

Nombre de fédérations présentes
sur un total de 86 fédérations

60

TOTAL voix présentes
sur un total de 513 voix

415

% des voix présentes

80.9 %

Majorité simple

208

3. Approbation du rapport annuel 2024

Demande

Le Conseil exécutif demande à la Conférence sur la direction de fédération d'approuver le rapport annuel 2024 de Swiss Olympic.

4. Approbation des comptes annuels 2024

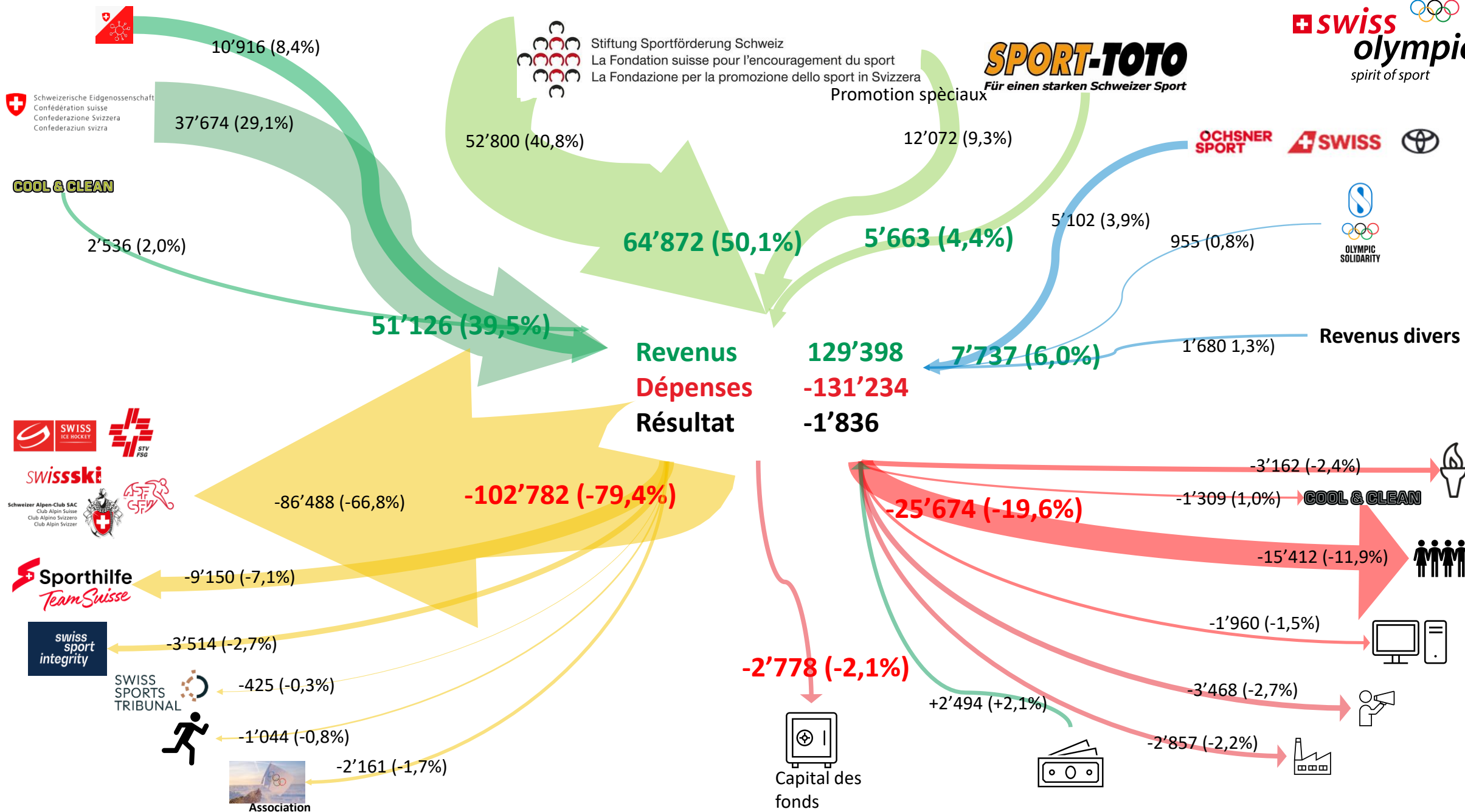


SWISSLOS

CHF 64'872'300.00

Zu Gunsten: **Swiss Olympic Association**

Überreicht durch:  Stiftung Sportförderung Schweiz
Fondation suisse pour l'encouragement du sport
Fondazione per la promozione dello sport in Svizzera



Comptes annuels 2024

Contributions aux membres (en millions)	2024	2023
Contributions de base	4'166	3'936
Primes au succès Convention de prestations	357	0
Contributions Relève et Élite	60'467	57'017
Contributions Jeux Olympiques	2'810	2'686
Contributions Organisation de grandes manifestations sportives	932	888
Prestations contributions aux membres	216	0
Contributions OFSPO	2'257	2'275
Sport Schools	2'087	823
Mesures de stabilisation COVID-19	13'196	803
Total	86'488	68'428

Comptes annuels 2024

Charges de personnel	2024	2023
Charges salariales	10'169	9'145
Indemnités externes	2'381	1'144
Prestations d'assurance sociale	-136	-93
Variation des provisions pour congés et heures supplémentaires	210	96
Charges d'assurance sociale	1'874	1'711
Autres charges de personnel	915	1'076
Total	15'412	13'079

Comptes annuels 2024

Charges salariales	2024	2023
Engagements fixes	8'485	8'100
FSES secteurs d'encouragement	620	275
REVIT	195	0
Personnel externe	400	365
Conseil exécutif	360	320
Indemnités journalières	110	85
Total	10'169	9'145

Tableau de variation du capital

Capital de l'organisation	État 1.1.2024	Affectations	Transfert Transferts	Utilisation	interne Résultat financier	Total Variation	État 31.12.2024
Capital lié	33'780'942	8'148'261	-	-8'694'679	-	-546'418	33'234'524
Immobilisations financières à long terme de Swiss Olympic	22'931'337	1'635'279	-6'700'000	-171'322	-	-5'236'043	17'695'294
Promotion des fédérations	3'488'506	5'662'982	3'142'424	-2'178'941	-	6'626'465	10'114'971
Association Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2038	-	-	6'700'000	-1'405'741	-	5'294'259	5'294'259
Ev. remb. fonds mesures stabilisation 2021	6'792'424	850'000	-3'142'424	-4'500'000	-	-6'792'424	-
Stratégie 2022ss	443'314	-	-	-313'314	-	-313'314	130'000
Projet «Chambre disciplinaire»	125'361	-	-	-125'361	-	-125'361	-
Capital libre	15'551'657		-		-1'289'349	-1'289'349	14'262'307
Capital total de l'organisation	49'332'599	8'148'261	-	-8'694'679	-1'289'349	-1'835'768	47'496'832

Promotion des fédérations: STG, Solde stabilisation 2021, Relève/élite 190', CISIN 353',
Mesures olympiques 920', Projets d'innovation 113',
Contributions au succès 356', Candidature European Championships 245'

Stratégie 2022ss: Parc olympique

Questions



Demande

Le Conseil exécutif demande à la Conférence sur la direction de fédération d'approuver les comptes annuels 2024 de Swiss Olympic.

5. Octroi de la décharge



Demande

Le Conseil exécutif demande à la Conférence sur la direction de fédération l'octroi de la décharge.

6. Développement de la promotion des fédérations



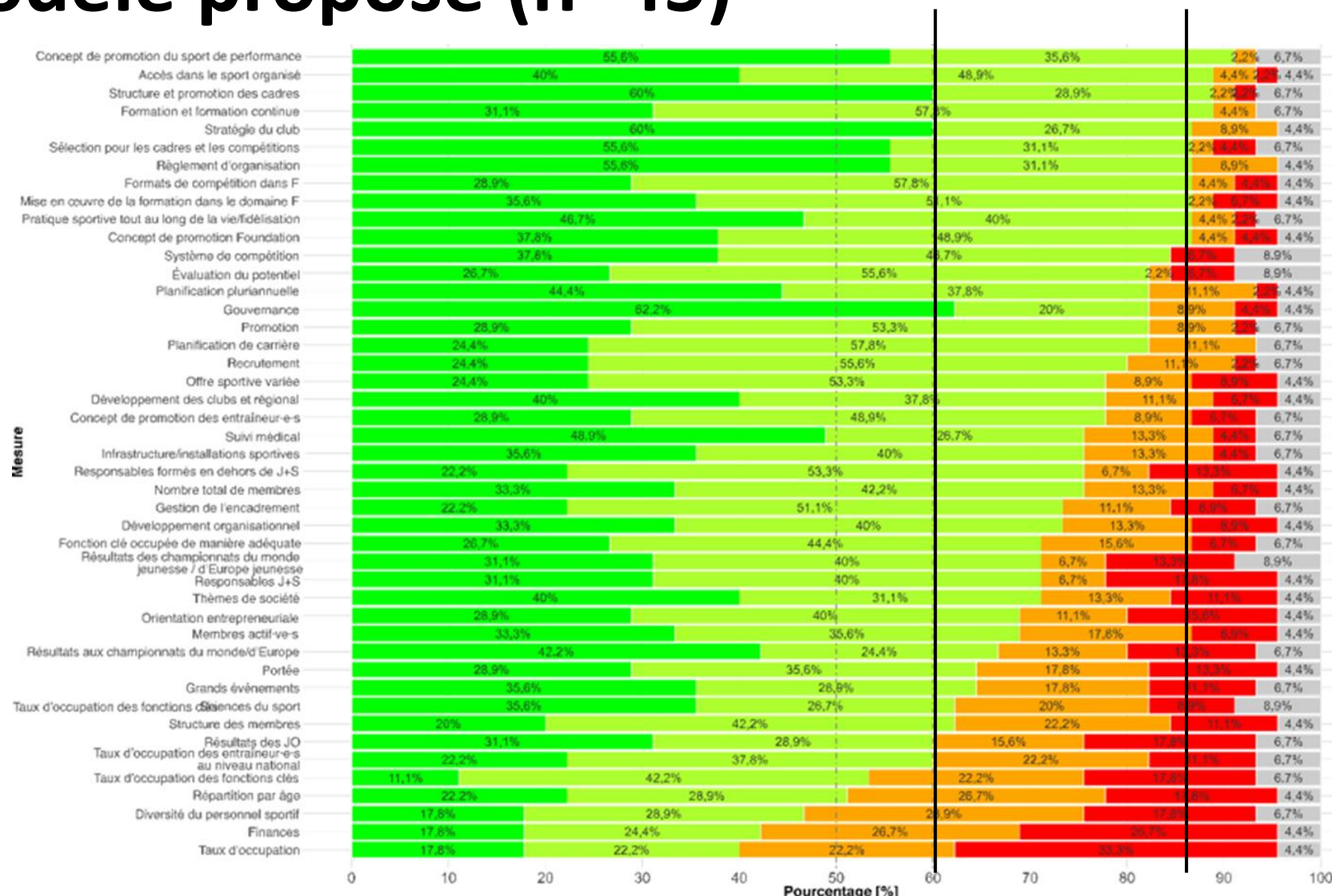
73,3% des fédérations sportives sont favorables au modèle proposé (n=45)

> 85% Approbation:

- Concept de promotion sport de performance
- Accès
- Structure des cadres
- Formation (continue)
- Stratégie de la fédération
- Sélection
- Règlement d'organisation
- ...

< 60% Approbation:

- Taux d'occupation (sport)
- Répartition par âge
- Diversité personnel (sport)
- Finances
- Taux d'occupation (base)



13 points de critique

Général:

- 1. Charge administrative plus élevée*
- 2. Évaluations difficiles - doutes sur les recours*
- 3. Moins de sécurité de planification et de prévisibilité*
- 4. Prémisse «pas de grands perdants»*
- 5. Liberté limitée dans l'utilisation des moyens financiers*
- 6. Redondance des évaluations éthiques*
- 7. Conditions supplémentaires pour l'éligibilité à la promotion du sport de performance*
- 8. Suppression de la séparation des sexes*
- 9. Organisation/gouvernance*

Spécifique:

- 10. Taux d'occupation*
- 11. Finances*
- 12. Structure d'âge dans le sport de masse*
- 13. Diversité du personnel sportif*

Des points de critique aux mesures

Au total, 13 points de critique
ont été mis en évidence.



Pour chaque point de critique:
contextualisation et mesures
formulées.



Toutes les mesures regroupées
→ 6 adaptations
→ 4 mesures
d'accompagnement

→ cf. rapport final, chapitres 5-7

Adaptation du futur modèle

1. Optimiser les indicateurs de mesure et les supprimer (dans certains cas)
2. Examiner la catégorisation
3. Augmenter la prévisibilité
4. Vérifier / adapter la prémisse
5. Réduire le seuil d'accès à la promotion du sport de performance et vérifier la suppression de la séparation des sexes dans les sports d'équipe
6. Examiner l'extension du fonds spécial PR (promotion relève) au niveau régional

Mesures d'accompagnement

1. Faire avancer la numérisation et introduire le prétest
2. Développement organisationnel chez Swiss Olympic
3. Communication et transparence
4. Processus avec les bailleurs de fonds

Horaire global

20.09.23 Décision du Conseil exécutif - Début de la révision

2024

Phase 1 – Développement participatif

- Janvier 2024 : Atelier pour les parties prenantes
- Février – mars 2024 : Elaboration du modèle global
- Avril – mai 2024 : Consultation concernant le modèle global
- Juin 2024 : Décision du Conseil exécutif concernant le modèle global
- Juillet – novembre 2024 : Définition des critères et élaboration du modèle détaillé

2025–26

Phase 2 – Procédure consultative

- 09.01.2025 : Workshop concernant le modèle de promotion du sport, date n°1
- 16.01.2025 : Workshop concernant le modèle de promotion du sport, date n°2
- 28.02.2025 : Date limite de soumission de la procédure consultative

Phase 3 – Choix de la variante

- Mars – mai 2025 : Adaptations suite à la consultation
- Juin – septembre 2025 : Phase de décision du Conseil exécutif concernant la promotion des fédérations

aujourd'hui

11.2025-02.2026	Evaluation et préparation
dès 1.7.2026 (hiver) dès 1.1.2027 (été)	Phase de transition
dès... 1.7.2028 (hiver) 1.1.2029 (été)	Nouvelles contributions

dès 1.1.2029 nouveau système en cours

Questions



7. Informations de Swiss Olympic





**A NEW GENERATION MULTI-SPORT EVENT
ELEVATING THE CHAMPIONS OF EUROPE**

Examen du regroupement entre Swiss Paralympic et Swiss Olympic

Cas particulier de la SCS concernant la procédure d'admission au Parlement du sport 2025

Cas particulier de la SCS concernant la procédure d'admission au Parlement du sport 2025

- Le Parlement du sport 2024 n'a pas donné suite à la demande d'admission en tant que fédération sportive nationale de la Société Cynologique Suisse SCS (Agility), malgré 52% de voix favorables, en raison de l'absence de majorité des 2/3.
- Cela a pour conséquence que, conformément aux statuts, la SCS est désormais «bloquée» pendant 5 ans et ne pourra faire une nouvelle demande d'adhésion qu'à l'issue de cette période.
- Les nombreuses abstentions (30%) s'expliquent probablement par le fait qu'une intervention avant le vote a provoqué une confusion.
- Contrairement à ce que stipulent les statuts, le Conseil exécutif prévoit donc de soumettre une nouvelle fois la demande au vote lors du Parlement du sport 2025 (sans attendre le délai de 5 ans) et d'expliquer au Parlement les incertitudes qui existaient l'année précédente.

Cas particulier de la SCS concernant la procédure d'admission – Explication des ambiguïtés

- Une fédération est admise, quel que soit le sport qu'elle représente.
 - Les sports peuvent être classés si d'autres critères explicites sont remplis après l'admission en tant que membre.
 - L'admission d'une fédération membre ne doit donc pas être liée à des sports ou disciplines spécifiques. Sauf si la fédération propose/promeut un sport/une discipline déjà pratiqué(e) par un autre membre, auquel cas cela poserait problème et devrait être examiné de plus près, mais ce n'est pas le cas de la demande de la SCS.
- «Agility» a été explicitement mentionné à la demande de la SCS, afin que les participants puissent se faire une idée du sport canin. Cette seule discipline n'a cependant rien à voir avec l'admission de la fédération.
- Avec du recul, il aurait mieux valu omettre ce lien pour ne pas créer de confusion.

Agenda

14.11.2025	Parlement du sport, Ittigen près de Berne
20./21.05.2026	Forum pour les directrices et directeurs, Ittigen près de Berne
21.05.2026	Conférence sur la direction de fédération, Ittigen près de Berne
20.11.2026	Parlement du sport, Ittigen près de Berne

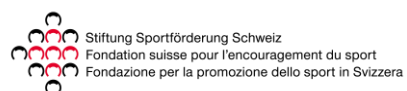
8. Questions et demandes de parole



Main National Partners



SWISSLOS



Premium Partners

**OCHSNER
SPORT**

